

# Examen médical : Le saviez-vous ?

jeudi 3 juin 2021



***Tous les enfants peuvent bénéficier de 20 examens pendant leurs 16 premières années.***

Les parents présentent très régulièrement leur enfant chez le médecin jusqu'à 18 mois. Ensuite, il lui faut être malade.

Pourtant, pris en charge à 100 %, des examens sont possibles :

- de 2 à 6 ans, un examen annuel
- entre 8 et 9 ans
- entre 11 et 13 ans
- entre 15 et 16 ans

Ces examens permettent d'aborder tous les aspects de la santé d'inciter ces jeunes à en prendre soin.

Il est dommage de ne pas en profiter, surtout qu'à la puberté, les changements sont particulièrement rapides et amènent les adolescents à s'interroger.

*Le Figaro, 31/05/2021*